



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Apres-le-SMIG-le-RMSG>

Après le SMIG, le RMSG ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1986 - N° 841 - janvier 1986 -

Date de mise en ligne : lundi 15 juin 2009

Date de parution : janvier 1986

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Ainsi nous avons appris officiellement par une question au Président de la République, lors de sa Conférence de presse du 21 novembre 1985, que l'instauration d'un revenu minimum national est envisagée par le Parti socialiste. « L'idée est bonne a répondu François Mitterrand, mais il faudra du temps car l'imposer rapidement les finances publiques n'y assisteraient pas ». Le journal « Le Monde » du 23 novembre 1985 ajoute que « la dureté des temps a fait imaginer et retenir par le P.S. la création d'un revenu minimum et celle d'une garantie contre les mutations qui permettrait aux travailleurs des régions touchées par les conversions industrielles de franchir, grâce à une aide, un cap difficile. Le coût extrêmement élevé de telles mesures (plusieurs dizaines de milliards de francs) a fait dire M. Strauss-Khan, chargé des études au secrétariat national du P.S. « on ne peut dire à la fois : garantissons un revenu minimum et baissions les impôts. Contentons-nous de les stabiliser ». L'idée est dans l'air depuis qu'elle a été mise en place en Grande-Bretagne et, notamment M. Bousquet dit Cacharel, maire de Nantes l'a appliquée (voir l'éditorial de Marie-Louise Duboin dans la G.R. de juillet 1985). Le P.S. ne pouvait l'ignorer sous peine de se faire « tourner » sur sa gauche. Nous savons donc que, malgré les difficultés évoquées ci-dessus, ce projet va figurer dans le programme du parti pour les élections législatives de mars 1986. D'autant plus facilement, que si l'on se base sur les sondages actuels, le parti a peu de chance de devoir mettre en œuvre cette mesure. Bien entendu ce revenu minimum social garanti (R.M.S.G.) ne serait, comme ce nom l'indique qu'un minimum, il aurait, si nous comprenons bien, un caractère provisoire, et, quoique nous ne sachions presque rien de ses conditions exactes d'attribution, nous avons la certitude que son coût serait prélevé sur le budget, c'est-à-dire, sur l'ensemble, ou au moins sur certains contribuables. Mais, au-delà de ces différences capitales avec le revenu social distributif, observons que l'évolution se produit bien dans le sens de nos idées. Comment en serait-il autrement puisque, nous en sommes bien convaincus, la marche vers l'économie des besoins est, d'une façon ou d'une autre, inéluctable ? La rupture entre le revenu et la dureté du travail est donc reconnue nécessaire après quelques préliminaires comme le versement à durée limitée de 80 % de leur ancien salaire aux victimes de licenciements économiques, les allocations familiales et de logement, les primes à la naissance, etc... L'un de nos premiers objectifs est ainsi presque atteint. Mais, tout en étant important si l'on se réfère au passé, nous n'avons jamais imaginé qu'il était incompatible avec le fonctionnement pratique du régime des prix-salaires-profits ; il l'était, seulement, avec la mentalité des plus conservateurs de ses partisans. Que penser de cet épisode ? Les uns se rejoindront d'abord pour les bénéficiaires futurs, s'il y en a, ils conclueront que l'économie distributive s'impose et, peut-être abusivement, qu'à la limite, elle s'instaurera quoi que fassent ses ennemis et ses partisans. Ils remarqueront, peut-être plus sérieusement, que la transition vers la nouvelle économie, loin de se faire brutalement, se produira par étapes successives, chacune permise par l'état de la pensée collective à un moment donné. Ils rechercheront quel pourrait être le prochain objectif le plus réalisable, selon leur connaissance de l'opinion. Soit le revenu social à vie pour tous, en vertu de l'héritage du progrès dont nous sommes tous les bénéficiaires potentiels ; soit l'autogestion de collectivités et d'entreprises de plus en plus vastes, qui n'est que l'extension de la démocratie du politique à l'économie. Mais ne nous leurrions pas, même si l'idée du R.M.S.G. a dû venir aux responsables du P.S. sans nous, ils ne feront nulle référence à Jacques Duboin en cette occurrence, bien que l'antériorité soit indiscutable. L'économie que nous préconisons reste encore trop en avance sur les croyances du citoyen moyen pour que même les réformistes y fassent la moindre allusion qui pourrait la faire mieux connaître. Ils en ont été informés, ils continueront à y prendre des idées, sans le dire, guidés par leur maxime que la politique est l'art du possible, oubliant leur devoir d'information de l'opinion, effrayés, comme les anciens, par la crainte que le ciel leur tombe un jour sur la tête. Reconnaissons, une fois de plus, l'extraordinaire aptitude du régime capitaliste à mettre en place, à temps, les soupapes de sûreté qui lui ont permis de survivre, vaille que vaille, jusqu'à présent, malgré les avis de décès prématurés dressés par certains augures... jusque dans nos rangs. Poursuivons notre action, sans illusions, mais sans désespoir, pour faire mieux comprendre, à tous, la nécessité d'une véritable économie distributive.